



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Delits

Question écrite n° 48072

Texte de la question

M. Maurice Depaix attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur un constat qui a été fait récemment par les juridictions lyonnaises : le volume des infractions classées sans suite est de 14 points supérieur à la moyenne nationale et de 16 points supérieur à celui du Parquet de Paris. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remédier à une telle situation qui est regrettable et qui porte un préjudice grave à l'image de marque de la justice aux yeux de tous les justiciables.

Données clés

Auteur : [M. Depaix Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48072

Rubrique : Delinquance et criminalite

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 644